

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 1 (1892)
Heft: 20

Vereinsnachrichten: [Offizielle Nachrichten = Nouvelles officielles]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BASEL, den 23. Juli 1892.

Erscheint Samstags.

No. 20.

BALE, le 23 Juillet 1892.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:
5 Fr. per Jahr,
3 Fr. per Halbjahr.
Für Ausland mit
Portozuschlag.
Vereinsmitglieder
erhalten
das Blatt gratis.

Inserate:
25 Cts. per 1spatige
Petitezelle
oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:
5 frs. par an,
3 frs. pour 6 mois.
Pour l'étranger
le port en sus.
Les sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:
25 cts. pour la
petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas
de répétition de la
même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

Organ und Eigenthum

1. Jahrgang. — 1^{re} ANNÉE.

Organ et Propriété

de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion & Expedition: St. Albananlage Nr. 7, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hotelrevue, Basel.“

Téléphone.

Rédition & Expédition: Avenue St. Alban No. 7, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hotelrevue Bâle.“

Nachdruck der Originalartikel nur mit Quellenangabe gestattet.

Diejenigen H.H. Vereinsmitglieder, die vom Centralbureau um Bereinigung der Listen für das Hotel-Adressbuch angegangen worden, und bis jetzt die Verzeichnisse noch nicht zurückgesandt haben, werden hiemit höfl. um baldmöglichste Retournirung derselben ersucht.

Für das Centralbureau
Dnr Bureauchef:
O. Amsler.

dere Turniere auszufechten, bei denen mehr Lorbeer zu erringen wären, ich erwähne nur die immer noch vorkommenden, mehr als humanitätswidrigen Vorkommnisse und Geflogenheiten beim Viehtransportverkehr.

Da man das Schlachten in den «Schlachten» nicht beseitigen kann, so fängt man nun mit der scheinbaren Verbesserung der Rindvieh-Schlachtmethode an. Aus Erfahrung weiß auch Jeder, dass eine stark blutende Wunde nicht schmerzt, und dass eine Verblutung durch Pulsaderöffnung der schmerzloseste Tod sein soll. Ist ein bestimmtes Quantum Blut dem Körper entfloßen, so tritt Besinnungslosigkeit und damit Gefühllosigkeit ein. Wenn sich Niemand der Prozedur der Verblutung unterziehen will, um die Beweise des Nichtvorhandenseins der Qualen zu erbringen, so genügt die Ansetzung von 6 Schröpfköpfen im Nacken, wobei Mancher die Erfahrung machen wird, dass er nach kurzer Zeit die Besinnung verliert, wenigstens habe ich diese Erfahrung gemacht und bin nachher volle drei Stunden, ohne Schmerzen zu empfinden, im Bett gelegen.

Im Blute liegen die Krankheitsstoffe, sagt der Volksmund. Da nun bei unsern verschiedenen Schlachthäusern bald alle menschlichen Krankheiten vorkommen, so wäre dies ein Grund mehr, nicht nur das Schächteln, soweit es jetzt geschieht, nicht zu verbieten, sondern vielmehr noch auszudehnen.

Von dem zu sprechen, wie viele Pfund Blut durch das übliche «humane» Schlachtverfahren wir jetzt als Fleisch bezahlen, darüber will ich lieber schweigen, sonst könnte es heissen: «Aha, schaut hier der Pferdefuss heraus.»

Mit diesem Allem soll bei den Wirthen nur bezweckt sein, für die Schächtfrage sich nicht zu begeistern und für Andere die Kastanien aus dem Feuer zu holen.

La réclame.

VI.

Avant que nous abordions un autre domaine de la réclame, il faut que nous en revenions *nolens volens* à une entreprise qui a déjà été discutée.

C'est que nous tenons en main la seconde édition de l'*Annuaire International d'Hôtels Elites*, publié par Jean Wierer à Vienne (Autriche).

En jugeant d'après le titre, que le livre porte, on pourrait supposer qu'il ne fasse mention que des hôtels-élites, c'est-à-dire des établissements de premier choix; mais en feuilletant le livre, il saute de suite aux yeux que tout ce qui «paye» est «élite», malgré le rang; mais qu'en effet des vrais hôtels-élites n'y sont pas mentionnés (l'expression élite nous semble un peu trop recherchée) et pourquoi, cela est bien clair. Cependant c'est encore cette circonstance que nous avons le moins à blâmer dans ce livre; mais ce que nous trouvons de plus blâmable, c'est, nous osons le dire, l'exécution rédactionnelle, légère et peu élite en ce qui concerne le texte des annonces des hôtels-élites. Nous attirons l'attention spécialement sur cet inconvénient, car nous sommes d'avis que même l'hôtelier qui aura remis un ordre à l'éditeur n'est pas obligé de payer, si cet ordre a été exécuté d'une manière si imparfaite, ainsi que les exemples suivants le démontrent:

L'Hôtel Gœschenen à Gœschenen figure sous le nom de M^r. Buck-Reber, qui n'est plus propriétaire du dit hôtel depuis 3 ans.

M^r. F. Taruhn, propriétaire de l'Hôtel Mariahalde à Weesen figure encore dans l'annuaire des hôtels-élites comme propriétaire de l'Hôtel de Glaris à Glaris, dont M^r. Brunner-Legler en est le propriétaire depuis longtemps.

L'éditeur fut si aimable d'adjudger la ville de Lindau, port bavarois, à la Suisse, et de transporter l'*Hôtel Furca* avec le mont Furca à Hérisau (Appenzell).

Tarasp-Schuls a été baptisé en Tarasp-Nairs et l'*établissement grandiose* des bains de Nairs, qui y est mentionné, ne doit exister certainement que dans la fantaisie de l'éditeur.

M^r. Wierer a changé le nom des propriétaires de l'Hôtel Suisse et de l'Hôtel de Lucerne à Lucerne en M^r. Blanser frères, nom qui n'a que peu de ressemblance au nom de M^r. Hauser frères.

La célèbre station climatérique de Murren n'existe plus, mais par contre une station climatérique de Murzen. Neuhausen n'existe pas du tout pour l'éditeur-élite, probablement parce que l'Hôtel Suisse n'est pas un de ces hôtels-élites qui «paye». Parmi ces établissements qui n'existent plus, se trouvent aussi les hôtels: «de la Jungfrau», «Beau-Rivage» et «des Alpes» à Interlaken, l'*Hôtel du Lac* à Lucerne et le «Grand Hôtel des Alpes» à Territet.

Les propriétaires de l'Hôtel Engadiner-Kulm ne s'appellent plus Badrutt et C^{ie}, mais Badrull et C^{ie}, et le nom de l'hôtel est changé en «Engardine-Kulm».

L'Hôtel Baumgarten à Thoune n'est plus dirigé par M^r. Beilick-Stadler, mais par M^r. Stadler-Beilick.

Le propriétaire de l'Hôtel de l'Epée à Zurich s'appelle maintenant M^r. Hölden et non plus M^r. Gölden. C'est ainsi que les deux hôtels à Zurich ne se nomment plus Baur, mais Bauer. Et M^r. Fensi (au lieu de Feusi) possède un Hôtel Fensigarten au bord du lac de Zurich. — Il y a encore toute une quantité de telle petites fautes, en partie des fautes d'impressions; mais en ce qui concerne un livre qui ne contient que les établissements-élites, l'éditeur responsable devrait aussi appartenir aux «élites».

De plus il faut remarquer que Zurich est devenue la capitale de la Confédération. C'est que l'éditeur commence dans chaque état par la capitale et qu'il continue ensuite par ordre alphabétique. Pour la Suisse la ville de Zurich est nommée en premier lieu. Nos félicitations.

Si la petite Suisse est remplie de fautes dans ce livre qu'est-ce qu'il en sera des états plus grands.

Si notre première présomption avait été juste, que seulement ces établissements-là devaient payer qui figurent, outre le nom de l'hôtel et du propriétaire, avec un texte nous n'en aurions fait que peu de cas, mais comme nous sommes persuadés par des lettres que nous tenons en main, que tous, et même ceux qui n'ont donné aucun ordre, ont été prié de payer, nous considérons comme de notre devoir d'attirer l'attention de tous les hôteliers sur les côtés désavantageux de cet «Annuaire International d'Hôtels Elites».

* * *

Une autre entreprise prend aussi présentement ses élans de Vienne et elle offre 1000 annonces pour le prix «modéré» de 100 florins. C'est vrai, le prix n'en est pas élevé, si l'on en croit

Als Opferpriester verstand er auch etwas vom Metzgen- und hatte bald herausgefunden, dass Fleisch ohne Blut gesündiger ist und sich länger conservert, als Fleisch mit Blut.

Dass das Fleisch von durch Betäubung geschlachteter Thiere noch viel Blut enthält, das kann an jedem Braten nachgewiesen werden, ebenso kann jede Köchin den Beweis dafür vom Suppenhafen abschöpfen.

That-sache ist auch, dass das Fleisch von betäubtem Schachtvieh schneller in Verwesung übergeht.

Wenn die Herren vom Thierschutzverein belieben, den Humanitäts-Bucephal zu tummeln, so mag ihnen dieses Vergnügen gegönnt sein, allein ich dächte, es gäbe auf ihrem Gebiete noch an-